

# Amplitude Surgical : Assemblée générale des actionnaires du 20 décembre 2018

**Valence (France), le 21 décembre 2018** – L’assemblée générale ordinaire et extraordinaire d’Amplitude Surgical (la « Société ») s’est réunie le 20 décembre 2018 sous la présidence de Monsieur Olivier Jallabert, afin de prendre connaissance des rapports du Conseil d’administration et des commissaires aux comptes, d’approuver les comptes sociaux et consolidés de l’exercice 2018, d’approuver les conventions et engagements réglementés, d’approuver la politique de rémunération du Président Directeur Général, d’approuver les éléments de rémunération versés au Président Directeur Général au titre de l’exercice 2018, d’approuver le renouvellement du mandats des administrateurs et de donner certaines autorisations financières et délégations au Conseil d’administration.

## **Présentation du groupe**

**Monsieur Olivier Jallabert** a présenté le groupe Amplitude Surgical en rappelant notamment que le groupe est aujourd’hui en deuxième position sur le marché français et en sixième position sur le marché européen avec un chiffre d’affaires de 100,3 millions d’euros au titre de l’exercice clos le 30 juin 2018. Le Président a insisté sur la forte volonté du groupe de continuer à se développer à l’international avec pour objectif un doublement du chiffre d’affaires consolidé au cours des cinq prochaines années, soit au plus tard à l’issue de l’exercice clos le 30 juin 2021, soit environ 160 millions d’euros, ce qui représente une croissance moyenne de l’ordre de 15 % par an.

## **Présentation des résultats**

**Monsieur Philippe Garcia**, Directeur financier, a présenté la performance financière de la société au cours de l’exercice clos le 30 juin 2018 et au premier trimestre de l’exercice 2019 ainsi que les objectifs de la Société.

## **Présentation des informations sociales, sociétales et environnementales**

**Monsieur Philippe Garcia** a présenté les informations sociales, sociétales et environnementales concernant la Société.

## **Présentation de la gouvernance**

**Monsieur Olivier Jallabert** a rappelé l’organisation de la gouvernance de la Société, présenté la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux, telle que décrite dans le rapport du Conseil d’administration, et présenté les éléments de rémunération versés aux administrateurs et aux dirigeants mandataires sociaux.

## **Résultats du vote de l'Assemblée générale**

Le quorum de l'assemblée générale s'est établi à 72,836%, à l'exception des résolutions 7 et 8 pour lesquelles le quorum était de 72,721%.

Les actionnaires ont approuvé toutes les résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire. Ils ont ainsi notamment :

- approuvé les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2018, ainsi que l'affectation du résultat de l'exercice ;
- pris acte des conventions et engagements réglementés qui se sont poursuivis au cours de l'exercice 2017/2018 et approuvé deux engagements pris au cours de l'exercice 2018/2019 à l'occasion du renouvellement du mandat de Président Directeur Général de Monsieur Olivier Jallabert ;
- approuvé les principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Président-Directeur Général pour l'exercice 2018/2019 ;
- approuver les éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2017/2018 à Monsieur Olivier Jallabert, Président-Directeur Général ;
- approuvé le renouvellement du mandat des administrateurs ;
- donné certaines autorisations financières au Conseil d'administration (programme de rachat d'actions ; réduction de capital ; émissions d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital avec droit préférentiel de souscription ; émissions d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital sans droit préférentiel de souscription notamment dans le cadre d'une offre au public, d'un placement privé, au bénéfice des salariés du groupe ou au bénéfice d'une catégorie de personnes ; attribution gratuite d'actions ; augmentation de capital par incorporation au capital de primes ou réserves) ; et
- mis à jour les statuts de la Société pour tenir compte des évolutions réglementaires récentes.

**L'ensemble des résolutions présentées à l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 20 décembre 2018 et le résultat des votes sont disponibles sur le site internet d'Amplitude Surgical : [www.amplitude-surgical.com](http://www.amplitude-surgical.com), rubrique « Documentation / Assemblée générale / Assemblée générale du 20 décembre 2018 ».**

### **À propos d'Amplitude Surgical**

Fondée en 1997 à Valence, Amplitude Surgical est un acteur français de premier plan sur le marché mondial des technologies chirurgicales destinées à l'orthopédie pour les membres inférieurs. Amplitude Surgical développe et commercialise des produits haut de gamme destinés à la chirurgie orthopédique couvrant les principales pathologies affectant la hanche, le genou et les extrémités, notamment pour les chirurgies du pied et de la cheville. Amplitude Surgical développe, en collaboration étroite avec les chirurgiens de nombreuses innovations à forte valeur ajoutée afin de répondre au mieux aux besoins des patients, des chirurgiens et des établissements de soins. Acteur de premier plan en France, Amplitude Surgical se développe à l'international au travers de ses filiales et d'un réseau d'agents et de distributeurs exclusifs présents dans plus de 30 pays. Amplitude Surgical opère sur le marché des extrémités par l'intermédiaire de ses filiales Novastep en France et aux États-Unis. Au 30 juin 2018, Amplitude Surgical employait près de 400 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 100 millions d'euros.



**Contacts :**

**Amplitude Surgical**

**Philippe Garcia**

**Directeur Financier**

[finances@amplitude-surgical.com](mailto:finances@amplitude-surgical.com)

04 75 41 87 41

**NewCap**

**Relations investisseurs**

**Julie Coulot**

[amplitude@newcap.eu](mailto:amplitude@newcap.eu)

01 44 71 20 40

**NewCap**

**Relations Médias**

**Nicolas Merigeau**

[amplitude@newcap.eu](mailto:amplitude@newcap.eu)

01 44 71 98 55